



BEYNES
BILLARD
CARAMBOLE

Maison des Associations

Rue du Commerce

78650 BEYNES

Tél./ fax 01 34 89 80 67

E-mail billard-beynes@wanadoo.fr
<http://www.carambole78.info>

Beynes, le 26 septembre 2010

Compte rendu de l'assemblée générale du 11 septembre 2010

L'assemblée générale du Beynes Billard Carambole statuant sur la saison 2009-2010 débute à 16h30 dans la cour attenant aux locaux du club.

Sur 42 adhérents, 19 sont présents et 15 ont émis un pouvoir.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président fait son rapport moral :

Il liste les faits marquants de la saison :

- Les demandes de licence se font maintenant directement auprès de la ligue, le CDBY ne sert plus de relais, les délais s'en trouvent raccourcis.
- Les inscriptions en compétition sont réalisées par internet. Les joueurs peuvent normalement s'inscrire seuls par ce moyen, mais comme tous ne disposent pas de ce moyen à domicile le club continuera de faire les inscriptions pour la nouvelle saison. Les joueurs doivent s'inscrire dans les compétitions désirées sur des listes affichées sur le tableau blanc à l'entrée du club en respectant les délais annoncés. Le responsable sportif collationnera les inscriptions et les transmettra de façon groupée par Internet.
- Reconduction du label « Ecole de billard FFB ». Ce label nous permet de bénéficier de subventions, il nous contraint aussi à mettre en place des créneaux horaires dédiés à la formation et à entretenir un potentiel de 4 formateurs brevetés BF1 au minimum.
- Réalisation et achat d'une banderole extérieure pour l'annonce des événements sportifs.
- Remplacement d'un billard de 2,80 m par un 3,10 m

Il cite les animations :

- Coupe des dames, si elle a connu un beau succès en terme d'inscription (16 dames) le recrutement des coachs a été très laborieux, un jeune de l'école de billard a dû prêter son concours vu le manque de participation des adhérents.
- Casin « Edouard Forcade », Seulement 5 personnes s'y sont inscrit. Nous n'avons donc pu présenter que 2 équipes de 2 joueurs.

Notre sponsor, magasin G20 de Beynes, a financé l'achat de nouvelles tenues club pour les compétitions (Chemisettes et écussons).

Nous venons de participer au Forum des associations le 5 septembre, des contacts paraissent pouvoir déboucher sur quelques inscriptions.

Le président rappelle que les adhérents doivent s'astreindre à appliquer le règlement intérieur, notamment en ce qui concerne :

- L'ouverture des billards qui doit donner lieu à un nettoyage soigné à l'aspirateur.
- L'inscription de l'horaire de fin de partie sur l'ardoise au droit de son billard.
- L'organisation de « pots » uniquement après 19 heures et impérativement dans le coin salon.

Le président rappelle que le club ne propose pas d'alcools forts à la vente dans l'enceinte du club.

Le rapport moral présenté est mis aux voix de l'assemblée par vote à main levée,
Aucune voix ne s'élevant contre, aucune abstention n'étant constatée,
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Puis le compte rendu de l'A.G. 2009 est mis aux voix pour approbation.
Aucune voix ne s'élevant contre, 1 abstention étant constatée,
Le CR de l'AG 2009 est adopté à la majorité.

TRESORERIE

Le trésorier fait part du bilan de la saison qui devrait se solder par un léger déficit de 100 €. (les derniers mouvements n'ont pu être comptabilisés à temps). Ce déficit n'est pas inquiétant dans la mesure où l'exercice a vu se réaliser un investissement important avec l'achat du billard de 3,10 m. Les dépenses courantes sont contenues et ce déficit sera résorbé si le niveau des inscriptions se maintient. En termes de projets, il n'y a pas de nouvel investissement de prévu et les dépenses de fonctionnement habituelles pourront être réalisées.

Le rapport du trésorier est mis aux voix de l'assemblée par vote à main levée,
Aucune voix ne s'élevant contre, aucune abstention n'étant constatée,
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le président annonce à l'assemblée le montant de la cotisation club pour la future saison 2011-2012. Ce montant a été décidé en réunion de bureau lors de la saison qui vient de s'écouler, il a été fixé à 150 € c'est-à-dire sans augmentation par rapport à la présente saison.

Le bureau a tablé sur un volume constant des adhésions pour maintenir ce niveau de cotisation et chaque adhérent doit être conscient qu'il a un rôle à jouer pour assurer le recrutement de nouveaux membres. (Il faut impérativement au minimum compenser les défections).

Le montant de la cotisation club est mis aux voix de l'assemblée par vote à main levée,
Une voix s'élevant contre et aucune abstention n'étant constatée,
Le montant de la cotisation club de 150 € pour la saison 2011-2012 est adopté à la majorité.

Le président de la Commission Sportive fait son rapport à l'assemblée :
En externe, il indique :

a) en ce qui concerne la ligue (LBIF) :

- Le code sportif va être refondu et les sportifs devront appliquer les nouvelles directives. En conséquence, nous proposons :
 1. Une veille du responsable sportif pour appréhender les changements.
 2. La mise à disposition du code sportif sur le site Internet du club.
 3. L'état des changements affiché au club et sur le site Internet.
- Les finales de Ligue ne devraient plus se dérouler que le dimanche et être conduites en double KO (élimination à la 2ème partie perdue). Les finales de ligue ne dureraient donc qu'un seul jour et le nombre d'arbitres serait limité (baisse des frais occasionnés par les finales).
- La formation Ligue proposerait des stages aux jeunes dans différents clubs de l'Ile de France. Dans ce cadre les moniteurs BF1 des clubs devraient accompagner les jeunes pour recevoir ces formations.

b) en ce qui concerne le département (CDBY) :

- Après l'AG du CDBY du 17/09, nous devrions disposer du calendrier sportif des compétitions départementales. Le responsable sportif du club réalisera l'inscription officielle par Internet dans les compétitions à partir des listes affichées sur le tableau blanc à l'entrée du club et renseignées par les joueurs dans les délais demandés.
- Pour les stages de formations, le CDBY continuera de proposer un programme traditionnel.

Puis en interne, le responsable sportif indique :

- Pour l'arbitrage, de gros efforts sont à réaliser par ceux qui ne rendent pas ce service. Lors des finales organisées dans le club, nous devons fournir 6 arbitres. En cas d'impossibilité, des arbitres extérieurs viennent officier mais le club en supporte les frais de déplacement. Ceux-ci nous sont facturés par le CDBY, nous devons les éviter. Lors de ces finales, seuls les arbitres titulaires d'une carte d'arbitrage peuvent intervenir, il nous faut donc un volant d'arbitres officiels conséquent.
Toute personne inscrite en compétition devrait aussi être arbitre.
- Pour ces finales nous avons aussi besoin de marqueurs, toute personne adhérente du club peut tenir ce rôle et rendre le service.
- Pour l'arbitrage des rankings, il est admis que celui-ci puisse être effectué par des personnes non titulaires de la carte d'arbitre. Seule la connaissance des règles de jeu suffit.
Tout adhérent inscrit en compétitions, quelles soient internes ou départementales se doit d'arbitrer.
- Diplômes : Nos 2 jeunes, Adrien et Clément ont passé avec succès leur épreuve du « Billard d'Argent ». Un diplôme leur a été attribué attestant de ce niveau. Il nous faut les préparer pour les présenter le 25 mai prochain au « Challenge Manzagol » qui consacre les meilleurs au « Billard d'or ». La formation déjà reçue et des compléments à venir ne sauraient maintenant remplacer une pratique régulière de leur part. Il faut donc que ces jeunes trouvent parmi les adhérents des adversaires désireux de les faire progresser. Nous faisons donc encore appel aux bonnes volontés.

- Formation : Notre tarif de formation interne est passé de 15 à 30 €/an dans le but d'améliorer l'assiduité des « élèves » tout au long de l'année.
Une réunion aura lieu très vite pour décider en commun des créneaux horaires qui seront proposés et pour décider de la répartition des groupes pour nos 5 moniteurs BF1.

Pour les compétitions :

- Les résultats des compétitions départementales sont rappelés :

Médaille d'Or	Daniel DAUSSY	Bande R1
	Michel DELBOS	3 Bandes N3
Médaille d'Argent	Patrick FYNN	Libre N2
Médaille de Bronze	Michel HUGUET	Bande R2

- Les résultats des coupes internes sont aussi rappelés :

	1 er	2 ème
Bande	Pascal ARRUFAT	Michel L'HÔTE
Cadre	Patrick FYNN	Michel DELBOS

- Les résultats des Challenges internes sont annoncés :

Challenge	1 er	2 ème	3 ème
TUDOCE	Claude SILBERMAN	Jacques PILLIER	Michel HUGUET
MESLIER	Claude SILBERMAN	Olivier RAUTUREAU	Michel GAUTIER
PEIGNARD	Claude SILBERMAN	Pascal ARRUFAT	Daniel DAUSSY

C'est la première fois qu'un compétiteur remporte simultanément les 3 challenges. Pour marquer l'événement, Claude SILBERMAN se voit remettre une très belle coupe de grand format symbolisant ses 3 victoires.

Toutes les personnes ci-dessus citées en compétitions internes se voient remettre en récompense de leur performance des bons d'achat.

Il est ensuite procédé à la remise de bons d'achat pour les meilleurs membres.

Les meilleurs membres sont les membres qui ont acquis le plus grand total de points ; les points sont affectés tout au long de l'année pour les services rendus (Arbitrage, direction de jeu, ...) ainsi que pour les résultats sportifs.

Les nominés « Meilleurs membres » pour la saison 2009-2010 recevant une récompense sont :

Daniel DAUSSY, Michel DELBOS, Claude SILBERMAN,
Michel L'HÔTE, Patrick FYNN, Victor NANNINI et Michel HUGUET

L'assemblée générale se termine, il est 18h30.

Le président propose à tous les présents de prendre le verre de l'amitié.

Le Président

Le Secrétaire de séance